



PROCÈS VERBAL

L'Association de Protection du Lac à la Truite d'Irlande (APLTI)

10^e Assemblée générale annuelle (AGA)

Le dimanche 24 août 2025

Restaurant Le Pouce, 141 route 165, Irlande

Sont présents(es) les administrateurs élus suivants :

Réjean Vézina, Martin Turcotte, Daniel Pinette, Charles Desbiens,
Cynthia Brisson et Léo Junior Perreault.

La réunion débute à 10 h 40.

1. Ouverture de l'AGA/Mot de bienvenue du président;

Le président, Monsieur Réjean Vézina, souhaite la bienvenue à tous les administrateurs et aux membres présents.

2. Les membres présents forment quorum (art.3.4) et le président assure la présidence de l'assemblée;

Les membres présents forment quorum conformément à l'article 3.4 des règlements généraux. Monsieur Réjean Vézina assure la présidence de l'assemblée.

3. Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour;

Il est proposé par Christian Perron et résolu unanimement d'adopter l'avis de convocation et l'ordre du jour tels que présentés en annexe.

RÉSOLUTION AGA2025-0801

4. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle du 21 juin 2023 (avec dispense de lecture, les membres en règle devront l'avoir lu, disponible en ligne);

Il est proposé par Madame Carole Comtois et résolu unanimement que le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 25 août 2024 soit adopté.

RÉSOLUTION AGA2025-0802

5. Réalisations 2024-2025;

- Les administrateurs se sont rencontrés à quatre reprises au cours de cet exercice.
- Les administrateurs ont renouvelé leurs adhésions à différents organismes, notamment le CQDE, Canards Illimités, GROBEC et Fondations Rivières.
- Au début de juin 2024, l'APLTI a lancé sa campagne d'adhésion et a obtenu 52 adhésions au cours de l'exercice. En juin, l'Association s'est également inscrite au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) pour huit échantillonnages de transparence, qui doivent être effectués par Sylvain Mercier.
- En juin 2024, l'APLTI et GROBEC ont reçu le rapport de l'étude hydrogéomorphologique réalisée par la firme Avizo Experts-Conseils. Au cours du même mois, l'Association a été informée d'une mortalité de plusieurs poissons, principalement des barbottes. Après investigation, une période d'anoxie liée aux chaleurs a été envisagée comme explication possible.

- Le 4 juillet 2024, la demande de l'APLTI pour une deuxième bourse américaine de 4 000 \$ US dans le cadre du programme IEN-WMAN Mini-Grant a été approuvée.
- Le ministère de l'Environnement a poursuivi jusqu'en mars 2025 les échantillonnages d'eau sur les rivières Bécancour et Nicolet réalisés par l'équipe d'Olivier Jacques. Une deuxième année d'échantillonnage sera effectuée.
- En juillet, l'APLTI a appuyé GROBEC dans sa demande d'aide financière de 4 000 \$ pour le projet Fleur de Lys, visant la réappropriation du lit de la rivière Bécancour à son ancien puits du lac Noir, devenu le lac d'amiante, et la mise en œuvre des recommandations de l'étude hydrogéomorphologique. Le projet a été baptisé Fleur de Lys, en référence à la drague qui a vidé le lac Noir dans les années 1950. L'APLTI a également appuyé le projet « Destination durable et action concertée de la rivière Bécancour » déposé par GROBEC.
- Toujours en juillet, l'APLTI a confirmé au ministère de l'Environnement qu'environ 33 bâtiments étaient répertoriés autour du lac à la Truite.
- En août, l'Association a participé à la Fête d'Irlande organisée par Verte Irlande avec son kiosque, ce qui lui a permis d'obtenir 27 adhésions au cours de cette journée.
- En septembre, le président a reçu une invitation d'Alexandre Meilleur, ingénieur et directeur des travaux publics, du génie et de l'environnement de la Ville de Thetford Mines, à participer à un panel de discussion dans le cadre du congrès annuel de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec.
- En octobre, l'APLTI était toujours en attente du rapport de l'étude ichtyologique du lac, à la suite de la pêche au filet effectuée les 2 et 3 octobre 2023 par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs. Le 4 octobre, le maire de Thetford Mines, Marc-Alexandre Brousseau, a invité le président de l'APLTI à une conférence de presse portant sur l'annonce d'une aide financière gouvernementale pour le bassin de rétention du parc St-Noël. L'APLTI a également publié dans Le Jaseur un article portant sur sa deuxième bourse américaine.
- En novembre, l'APLTI a déposé ses états financiers à la municipalité afin de bénéficier de sa cotisation annuelle pour 2025.

- En décembre, l'Association a appris le désistement de Canards Illimités concernant l'acquisition de terrains en milieu humide à Irlande, à la suite de la décision de la CPTAQ. L'APLTI a également dressé son bilan de l'année 2024 et l'a transmis aux médias sous forme de communiqué de presse. Le président a par ailleurs reçu une demande d'entrevue d'une journaliste indépendante et collaboratrice du média « Un point cinq », qui souhaitait connaître les motivations des citoyens et citoyennes d'Irlande à l'origine de la création de l'APLTI.
- À la fin de janvier 2025, l'APLTI a accepté l'offre de service de Miroslav Chum pour la réalisation, à l'été 2025, d'une étude sur la réhabilitation du lac à la Truite d'Irlande.
- Le 8 février, l'APLTI a participé avec son kiosque à la journée d'initiation à la pêche sur le lac William organisée par GROBEC, notamment afin d'aider la Maison des Jeunes à la cuisson de hot-dogs. En février, le président a également adressé une demande à la MRC des Appalaches afin que le lac à la Truite d'Irlande soit considéré comme un passif minier.
- Le 17 mars, une rencontre a eu lieu avec la Ville de Thetford Mines, les associations riveraines, GROBEC et la municipalité d'Irlande concernant les projets 2025 visant l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Bécancour.
- À la fin de mars, l'APLTI s'est inscrite au RSVL pour la reprise de ses activités en 2025.
- En mai et juin, le président a travaillé en étroite collaboration avec Patrice Couture de l'INRS et Olivier Jacques du ministère de l'Environnement sur un projet d'études écotoxicologiques portant notamment sur les impacts de l'amiante et des résidus miniers amiantés sur les poissons, dans le cadre d'une demande de subvention auprès de l'Observatoire national de l'amiante (ONA).

6. Présentation et approbation des états financiers au 31 mai 2024, selon art. 6.3;

Les états financiers au 31 mai 2025 sont présentés aux membres. La situation financière de l'Association est présentée comme étant en bonne santé financière.

Il est proposé par Monsieur Christian Perron et résolu unanimement que les états financiers au 31 mai 2025 soient approuvés conformément à l'article 6.3.

RÉSOLUTION AGA2025-0803

7. Projets pour 2025-2026;

Les projets et pistes d'action présentés pour 2025-2026 comprennent notamment :

- Donner suite aux recommandations issues de l'expertise sur la réhabilitation du lac à la Truite d'Irlande réalisée par Miroslav Chum, dont le rapport est daté du 30 juillet 2025.
- Poursuivre le suivi de la qualité de l'eau du lac à la Truite d'Irlande et demeurer informé des résultats des analyses effectuées par le ministère de l'Environnement;
- Suivre l'avancement du projet Fleur de Lys porté par GROBEC et demeurer impliquée dans les démarches visant la réappropriation du lit de la rivière Bécancour à son ancien emplacement, le lac Noir, aujourd'hui devenu le lac d'amiante.
- Poursuivre les démarches de sensibilisation et d'information auprès du grand public afin de faire connaître les enjeux environnementaux du lac à la Truite d'Irlande, de son bassin versant et de la rivière Bécancour.
- Participer à des activités rassembleuses de la communauté, notamment la Fête d'Irlande, afin de maintenir une présence active de l'APLTI dans le milieu.
- Poursuivre les démarches de concertation et de représentation auprès des élus et des différents acteurs du milieu, notamment la Ville de Thetford Mines, afin de faire valoir les préoccupations de l'APLTI en matière de protection de l'eau et de l'environnement.

9. Mise en candidature des administrateurs en élection. Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection s'il y a lieu;

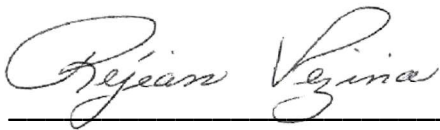
Les administrateurs Réjean Vézina, Cynthia Brisson et Junior Perreault sont en élection. Ceux-ci souhaitent poursuivre leur engagement au sein du conseil d'administration. Aucune autre mise en candidature : une élection n'est donc pas requise.

10. Questions, commentaires et suggestions du public;

Monsieur Vézina répond aux questions du public et reçoit leurs commentaires.

11. Fermeture de la séance.

Il est proposé par Carole Comtois, et résolu unanimement de la fermeture de l'assemblée générale annuelle à 11 h 15.



Réjean Vézina, président



Cynthia Brisson, secrétaire-trésorière